



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2006-2007)  
LE 15 MAI 2007**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Claudette Labre-Do, présidente du comité exécutif.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 15 MAI 2007 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME CLAUDETTE LABRE-DO ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Marie-Louise Kerneis (07),  
Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

MM. Yvon Derome (21), Marcel Gélinas (03)

Tous commissaires formant quorum.

**ET :**

MM. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire  
Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
Carole Blouin, directrice générale adjointe  
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint  
M<sup>c</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ET :**

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

C.E.-02791-05-07

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que modifié à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**



No de résolution  
ou annotation

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2007
- 06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 17 avril 2007
- 06.03 Procédure – Octroi de transport scolaire (ajout)

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 10.01 Liste des comptes : validation

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 11.01 Remplacement des portes extérieures – École de la Magdeleine – Appel d'offres # P7-031-007-06
- 11.02 Réfection de la toiture du gymnase – École Jacques-Leber – Appel d'offres # P7-015-030-06
- 11.03 Réfection de la toiture – École Saint-Marc – Appel d'offres # P6-012-014-06
- 11.04 Mise à niveau des locaux du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – Écoles Saint-François-Xavier et de la Magdeleine – Appel d'offres # P7-035-005(007)-06
- 11.05 Mise à niveau des locaux du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – Écoles des Timoniers et du Tournant – Appel d'offres # P7-036-022(081)-06
- 11.06 Mise à niveau des locaux du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – École Fernand-Seguin – Appel d'offres # P6-039-012-06
- 11.07 Mise à niveau des locaux du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – École Marguerite-Bourgeois – Appel d'offres # P6-028-046-06
- 11.08 Mise à niveau des locaux du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – Écoles Bonnier et Gabrielle-Roy – Appel d'offres # P6-040-055(042)-06
- 11.09 Réfection d'un plancher et réaménagement des toilettes – École Saint-René – Appel d'offres # P6-026-056-06

**12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**13.00 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**



No de résolution  
ou annotation

**1. Politique d'acquisition de biens et services**

Adoption de la Politique d'acquisition de biens et services lors du conseil des commissaires du 12 juin 2007.

**2. Plan quinquennal de réhabilitation des équipements sportifs**

Documentation déposée : « Plan quinquennal de réhabilitation des équipements sportifs (PQRES) 2006-2011 ».

**3. Contrats accordés aux entreprises en construction**

Documentation déposée : « Contrats accordés aux entreprises en construction ».

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL**

C.E.-02792-05-07

**06.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2007**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2007.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2007 soit approuvé tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02793-05-07

**06.02 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 17 AVRIL 2007**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au



No de résolution  
ou annotation

moins six heures avant le début de la  
séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas,  
commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du  
procès-verbal de la séance ajournée du 17 avril 2007.

Et que le procès-verbal de la séance ajournée du 17 avril 2007  
soit approuvé tel que rédigé.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**06.03 PROCÉDURE – OCTROI DE TRANSPORT SCOLAIRE**  
Ce sujet est reporté à la séance ajournée du 29 mai 2007 à  
18 heures.

#### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

#### **08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

#### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

##### **10.01 LISTE DES COMPTES : VALIDATION**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des  
ressources financières, avise que la liste des comptes qui se  
rapportent à la période commençant le 11 avril 2007 et se  
terminant le 8 mai 2007 n'a pas donné lieu à des questions.

#### **11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

##### **11.01 REMPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES # P7-031-007-06**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources  
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre  
politique d'acquisition de biens et  
services et le nombre de soumissions  
reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est  
conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson,  
commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement des portes  
extérieures à l'école de la Magdeleine à **Construction Jolap  
Inc.** pour un montant forfaitaire de trente-trois mille cinq cent  
trente-cinq dollars et quarante-huit cents (33 535,48 \$), le tout  
conformément aux conditions d'appel d'offres et à la  
soumission du 3 mai 2007.

C.E.-02794-05-07



No de résolution  
ou annotation

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02795-05-07

**11.02 RÉFECTION DE LA TOITURE DU GYMNASSE – ÉCOLE JACQUES-LEBER – APPEL D'OFFRES # P7-015-030-06**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection du gymnase à l'école Jacques-Leber à **Toitures Couture & Associés Inc.** pour un montant forfaitaire de deux cent treize mille deux cent vingt dollars (213 220,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 12 avril 2007.

Que les membres du comité exécutif acceptent qu'un avis de changement pour un crédit au montant de trente-sept mille sept cent soixante-neuf dollars et quarante cents (37 769,40 \$) soit appliqué au contrat initial accordé à **Toitures Couture & Associés Inc.**

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02796-05-07

**11.03 RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE SAINT-MARC – APPEL D'OFFRES # P6-012-014-06**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture à l'école Saint-Marc à **Toitures Roger Lapointe Inc.** pour un montant forfaitaire de cent soixante-dix-sept mille sept cent soixante-deux dollars (177 762,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 3 mai 2007.

Que les membres du comité exécutif acceptent qu'un avis de changement pour un ajout au montant de seize mille neuf cent soixante-dix-huit dollars et cinquante-cinq cents (16 978,55 \$) soit appliqué au contrat initial accordé à **Toitures Roger Lapointe Inc**

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02797-05-07

#### 11.04 MISE À NIVEAU DES LOCAUX DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLES SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ET DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES # P7-035-005(007)-06

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire aux écoles Saint-François-Xavier et de la Magdeleine à **AFCOR Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de deux cent soixante et un mille neuf cent trente-cinq dollars (261 935,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mai 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02798-05-07

#### 11.05 MISE À NIVEAU DES LOCAUX DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLES DES TIMONNIERS ET DU TOURNANT – APPEL D'OFFRES # P7-036-022(081)-06

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et



No de résolution  
ou annotation

services et le nombre de soumissions  
reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est  
conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas,  
commissaire,

d'octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux du  
2<sup>e</sup> cycle du secondaire aux écoles des Timoniers et du  
Tournant à **Entreprise de Construction TEQ Inc.** pour un  
montant forfaitaire de trois cent vingt neuf mille quatre-vingt  
sept dollars et soixante cents (329 087,60 \$), le tout  
conformément aux conditions d'appel d'offres et à la  
soumission du 4 mai 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale  
soient autorisées à signer le contrat.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02799-05-07

#### 11.06 MISE À NIVEAU DES LOCAUX DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLE FERNAND-SEGUIN – APPEL D'OFFRES # P6-039-012-06

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources  
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre  
politique d'acquisition de biens et  
services et le nombre de soumissions  
reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est  
conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault,  
commissaire,

d'octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux du  
2<sup>e</sup> cycle du secondaire à l'école Fernand-Seguin à **La  
Compagnie de Construction Relève Inc.** pour un montant  
forfaitaire de deux cent soixante mille huit cent dollars  
(260 800,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel  
d'offres et à la soumission du 4 mai 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale  
soient autorisées à signer le contrat.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02800-05-07

#### 11.07 MISE À NIVEAU DES LOCAUX DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOIS APPEL D'OFFRES # P6-028-046-06



No de résolution  
ou annotation

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire à l'école Marguerite-Bourgeois à **Constructions De Castel Inc.** pour un montant forfaitaire de quatre cent trente-trois mille trois cent cinquante-deux dollars (433 352,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 10 mai 2007.

Que les membres du comité exécutif acceptent qu'un avis de changement pour un crédit au montant de trente-quatre mille cent quatre-vingt-cinq dollars (34 185,00 \$) soit appliqué au contrat initial accordé à **Constructions De Castel Inc.**

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02801-05-07

#### 11.08 MISE À NIVEAU DES LOCAUX DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLES BONNIER ET GABRIELLE-ROY – APPEL D'OFFRES # P6-040-055(042)-06

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du secondaire aux écoles Bonnier et Gabrielle-Roy à **Constructions De Castel Inc.** pour un montant forfaitaire de trois cent soixante-deux mille neuf cent trente et un dollars (362 931,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 10 mai 2007.



No de résolution  
ou annotation

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Susan Tremblay, directrice générale, remercie le Service des ressources matérielles et les Services éducatifs aux jeunes pour ce dossier de mise à niveau des locaux au 2<sup>e</sup> cycle au secondaire, car ce fut un travail important.

C.E.-02802-05-07

#### 11.09 RÉFECTION D'UN PLANCHER ET RÉAMÉNAGEMENT DES TOILETTES – ÉCOLE SAINT-RENÉ – APPEL D'OFFRES # P6-026-056-06

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection d'un plancher et réaménagement des toilettes à l'école Saint-René à **Constructions De Castel Inc.** pour un montant forfaitaire de cent quarante-neuf mille deux cent soixante-quinze dollars (149 275,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 10 mai 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les travaux prévus à la bâtisse « Saint-Viateur » de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond relativement à la fenestration sont reportés pour appel d'offres au cours de l'année scolaire 2007-2008.

#### 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

#### 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

#### 14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-02803-05-07

#### 15.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE À 19 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

que la présente séance ordinaire soit ajournée au mardi 29 mai 2007 à  
18 heures.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02  
H:\2006-2007\CEX\Procès-verbaux\15 mai 2007 - A.14.02.doc